Bulletin Municipal de Saoû
N° 8 - Décembre 2009

LE P'TIT SAOÛ

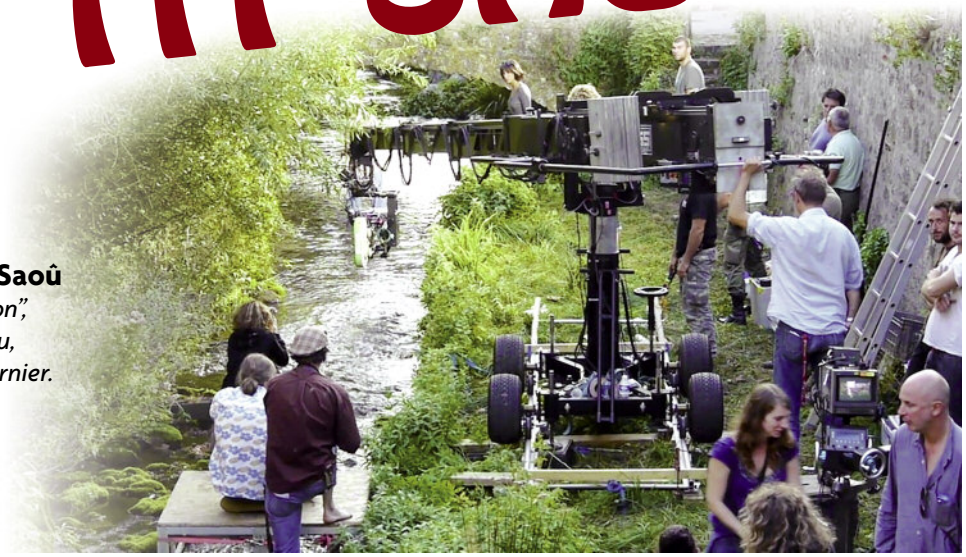

Tournage cinéma à Saoû
Le film "L'âge de raison",
avec Sophie Marceau,
tourné en septembre dernier.
(Lire page 3)

L'éditorial du Maire

Quel été !

Beau temps pour les uns, mauvais pour les autres, la notion de beau temps peut être attribuée à des températures élevées, peu de vent, sans précipitation et donc une forte valeur ajoutée pour nos hébergeurs, nos restaurateurs, commerçants et artisans ainsi que les autres activités économiques liées au tourisme croissant sur notre commune cette année 2009.

Avec en prime, pour faire durer le plaisir, le tournage du long métrage « L'âge de raison » du réalisateur Yann Samuell, avec en tête d'affiche Sophie Marceau et Michel Duchaussoy, qui renforce la notoriété du village même si elle n'est plus à faire ! Avec toute l'équipe municipale qui se joint à moi, je remercie pour leur collaboration et leur intérêt, toute l'équipe du tournage qui a veillé à ce que ce tournage se passe dans les meilleures conditions pour les habitants.

Mauvais temps pour les autres, avec de très faibles précipitations : 60 jours sans pluie du 10 juin au 1er août et en conséquences des débits en chute libre à la fin du mois d'août et maintenant encore à la fin novembre. Les débits d'étiage persistent et les températures ont de la peine à nous faire croire que nous sommes entrés dans l'hiver.

Le climat serait-il vraiment déréglé? Oui je le crois. Et nous ne devons plus aujourd'hui nous en tenir à une prise de conscience mais à une action quotidienne de la part des collectivités, des entreprises et de nos habitants pour tous nos faits et gestes. Sans quoi demain nos enfants, voire nous-même, ne pourront plus faire marche arrière. Notre richesse ce sont nos espaces et notre environnement, alors prenons-en soins et économisons-les.

Vous souhaitant une bonne lecture de notre bulletin municipal avec toute l'équipe qui se joint à moi, nous vous souhaitons une très bonne fin d'année 2009 ! et nous vous donnons rendez-vous le 9 janvier à 18h à la salle des fêtes.

Bonnes Fêtes.
Salutations dévouées.

A LIRE dans ce numéro :

Les sapeur-pompiers de Saoû de 1937 à nos jours

racontés par Robert Marcellin
(Lire page 12 à 14)

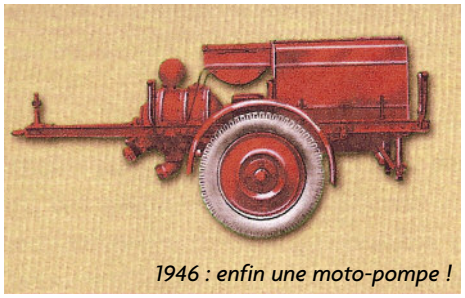

1946 : enfin une moto-pompe !

A lire également...

- Les brèves municipales
- Les finances de la commune
- La poste de Saoû
- La réunion publique sur le PLU
- Nouveau site déchets verts
- Tribune Libre
- La vie associative
- La page de Couni / infos pratiques
- Rétrospective photos

l'Actu municipale

L'équipe municipale

Passage de relais

Après les dernières élections qui ont confié à notre équipe, autour de Daniel Gilles, la gestion de la commune, j'ai eu la surprise et l'honneur d'être appelé au poste de premier adjoint, que j'ai accepté sans mesurer tout à fait l'importance de l'engagement que cela représentait, en particulier une présence très régulière dans le village pour suivre les travaux, répondre aux sollicitations, prendre les décisions souhaitées en cas d'incident, etc.

Après une année, très intéressante pour moi, comme premier adjoint de notre commune, je me suis rendu compte, en accord avec Daniel, qu'il m'était difficile, vu l'isolement de ma résidence au Haut-Célas, d'assurer une présence suffisante dans le village.

C'est pourquoi une réorganisation de notre équipe a été proposée, avec la nomination d'Antonin Rossi comme 3° adjoint, chargé de plusieurs des tâches qui étaient les miennes.

Je reste bien sûr au sein de cette équipe, comme conseiller municipal, prêt à continuer à participer, dans la mesure de ma disponibilité, à toute la vie de la commune et je passe avec confiance le relais à Antonin en particulier.

Paul Castelnau

Budget

Travaux programmés en 2010

Budget général :

- Local technique des employés communaux
- Restauration du portail du cimetière des grilles de la Mairie et du monument aux Morts.
- garde-corps du pont de Chante bise
- éclairage du court de tennis
- éclairage public du quartier des Travers

Budget eau:

- alimentation en eau potable du quartier du Haut-Célas et Brouty. (appel à l'emprunt)
- tous ces travaux sont en attente de l'accord des financements et de leur montant de subvention après quoi ils seront notifiés au budget 2010 voté avant le 31 mars.

Travail en commission

Amenagement du village

La Municipalité de Saoû avait prévu d'enclencher un projet pour l'aménagement du Village. C'est en cours.

A ce jour, le cahier des charges a été réalisé et l'appel d'offre a été publié et envoyé vers des bureaux d'études. Nous attendons les réponses des bureaux d'études pour le 15 janvier 2010 pour l'ouverture des plis.

A la suite du choix du Bureau d'études, une commission « Aménagement du village » sera créée fin janvier 2010, étendue aux habitants du Village. Nous faisons donc un appel à candidature pour participer à cette commission extra communale qui ne devra pas dépasser 6 à 7 personnes pour être efficace.

Cette commission composée d'élus et d'habitants de Saoû participera à des réunions préparatoires avec le Bureau d'études, le Centre technique du Conseil Général et un représentant des Espaces naturels sensibles du Conseil général (Forêt de Saoû) afin de définir la commande :

- Analyse,
- Rédaction et mise en forme de l'état existant (besoins et contraintes),
- Elaboration du programme d'aménagement du Village
- Participation au choix des différentes propositions

Nous comptons sur vous pour cette démarche participative.

Calendrier 2010

Réunions de quartier

Comme l'année 2009 nous nous retrouverons tous les derniers vendredis de chaque mois à la salle des fêtes de Saoû. Nous ferons le bilan de l'année passée et nous aborderons les points positifs, ainsi que les points noirs de nos quartiers. Dans la convivialité, nous discuterons des besoins et des envies de chacun d'entre nous.

Un goûter terminera la réunion, vos spécialités culinaires seront les bienvenues et nous les dégusterons avec le traditionnel verre de Clairette offert par la municipalité. A bientôt et venez nombreux !

VENDREDI 29 JANVIER. Les quartiers Dégout, Aurouses, la Bonde, les Granges, la Beaume, Mansonnet, Légat, Bontoux, le Planas, Rouvière, Brouty, les Cosmes, les Abbayes, la Cure, Pré Darbon, Célas, Haut-Célas.

VENDREDI 26 FEVRIER. Les quartiers de la rive gauche de Vèbre, le Château, les Auches , rue de l'Houme, le Colombier, Six Sacs, la Haulty, Couterelle, les Foulons.

VENDREDI 26 MARS. Les quartiers de la Tour, les Travers, route de la forêt, chemin des Abbayes, place de l'Eglise, place des Cagnards.

VENDREDI 30 AVRIL. Les quartiers de la place de l'Horloge, la Placette, les Crémas, le Clos.

VENDREDI 28 MAI. Les quartiers de Rouzan, Serrefochet, Biègue, Sauvionne, l'Orient, les Crotes, l'Abbaye, la Brianche, le lotissement Allée Maurice Vigne.

Tournage à Saoû en septembre

L'Age de raison

Moi j'ai vu Sophie MARCEAU. De prés même. Si j'avais voulu j'aurais même pu la voir dans sa loge quand je lui ai amené le livre "Jours de Saoû" que la commune lui a offert pour qu'elle garde encore un meilleur souvenir de notre village. Mais elle se reposait, alors je n'ai pas voulu la déranger. Le régisseur m'a demandé : "tu es timide ?", je lui ai répondu : "non je suis discret."
Nuance !

Ils étaient tous très sympathiques les gens du film et très étonnés de voir le village sans voiture pour la première journée de tournage, grâce à l'excellent travail de nos employés municipaux.

Les Saoûniens en grande majorité ont également été très sympathiques en acceptant les désagréments provoqués par les interdictions de stationner et de circuler. A cette occasion beaucoup ont bien apprécié la place du Beffroi et la Placette sans véhicule. Ça pourrait donner des idées...

Personnellement, je n'ai assisté qu'à la préparation de la scène de la pêche aux écrevisses dans "Vèbre". Ca fait dix ans que j'essaie d'en apercevoir une, et là je les voyais sortir de partout appâtées par les os et les déchets de viande, pas du tout dérangées par les techniciens.

Voilà, ils sont partis en nous laissant un chèque de 3500 € qui vont nous permettre de redonner un petit coup de neuf à la salle des fêtes. Il parait que ça valait plus. La prochaine fois on discutera !

Christian Archer

Yann Samuel, le réalisateur du film, est un jeune cinéaste prometteur salué par la critique avec ses deux précédentes réalisations : "Jeux d'enfants" (2003) et "My Sassy Girl" (2006). Pour "L'âge de Raison", le metteur en scène a réuni **Sophie Marceau**, **Michel Duchaussoy** et **Jonathan Zaccaï** sur le même plateau. Pendant quinze jours, le tournage s'est déroulé autour de Crest (Aouste-sur-Sye, Soyans, Saoû).

Mais l'action du film se passe également au Maroc et à Lyon. C'est l'histoire d'une femme d'affaires qui reçoit le jour de ses 40 ans, une correspondance écrite lorsqu'elle était enfant. Ces lettres la plongent dans son village d'origine, Saoû, et son pays d'origine, la Drôme.

Le casting a impliqué les habitants du village, dont notre restaurateur Thierry Chalencon, qui a assuré les repas de l'équipe et a même joué un petit rôle de boucher. Des enfants de la commune ont été retenus également pour de la figuration. Il n'était pas facile d'approcher Sophie Marceau, la star du film. Elle s'est toutefois rendue disponible à un moment pour poser avec les photographes amateurs dans le village et signer quelques autographes aux enfants. Un moment rare et privilégié pour certains d'entre nous.

« C'est magnifique ici, confiait-elle. J'ai pas beaucoup voyagé en France, et je ne connaissais pas la Drôme. Ça vaut vraiment le déplacement. Moi qui suis plutôt "nature et vert", ça me fait souffrir de devoir rentrer à Paris ».

La poste de saou est toujours là

Résultats de la consultation nationale :

Le 3 octobre, vous avez été nombreux à Saoû, Soyans, Francillon et Bourdeaux à répondre à l'appel de la « Consultation nationale contre la privatisation de La Poste » pour réclamer un référendum sur le devenir de La Poste. La question était : êtes-vous pour ou contre la privatisation de La Poste ?

Les résultats de la consultation donnent :
SAOU : 170 votants, 167 NON et 3 OUI (40% de participation)
SOYANS : 20 votants, 20 NON
FRANCILLON : 46 votants, 46 NON
BOURDEAUX : 243 votants, 241 NON et 2 OUI (40% de participation)

Les résultats ont été envoyés au comité départemental contre la privatisation de la poste à Valence, créé en collaboration avec la Commune de Saoû, et transmis au comité national à Paris. Enfin, l'ensemble des résultats ont été transmis au Gouvernement français.

La consultation initiée par la Commune a bénéficié de l'aide de bénévoles pour tenir le bureau de vote et réaliser le dépouillement, qu'ils en soient remerciés.

Ce taux élevé de participation note bien l'attachement des habitants de la Vallée du Roubion à notre dernier représentant des services publics de l'Etat présent. A titre indicatif, la ville de Crest a participé massivement à cette consultation : 1543 votants et 1490 NON, soit un taux de participation de 20%.

Au niveau de la Drôme, 75 communes ont répondu à l'appel, soit 20% des communes pour un taux de participation de 20% (22 600 votants et 22 175 NON). C'est considérable. Au niveau national, 2.3 millions de personnes se sont déplacées pour cette consultation, soit environ 5%.

La mobilisation a continué :

La suite des évènements était malheureusement attendue. Après avoir arrêté le décompte à plus de 2,3 millions de votants, le comité national contre la privatisation de La Poste pour un débat public et un référendum sur le service public postal a écrit au président de la République pour lui présenter les résultats et lui demander de prendre la mesure d'une mobilisation historique, révélatrice de l'opposition que provoque le projet de changement de statut de La Poste.

Aucune réponse du président à ce jour n'a été faite, ce qui constitue une marque de mépris vis-à-vis d'un exercice de citoyenneté qui a su trouver sa légitimité et sa crédibilité. Le comité national a donc décidé de continuer à construire la mobilisation sur cette question essentielle du service public postal, en créant les conditions pour amplifier la dynamique créée par la votation du 3 octobre.

La mobilisation contre la privatisation de La Poste a continué avec l'interpellation des sénateurs qui ont examiné le projet de loi le 20 octobre en commission et qui se sont prononcé sur le sujet du 2 au 9 novembre 2009.

Le comité national a décidé de lancer une campagne de carte pétition à adresser au Président de la République pour demander :
- Le respect de la votation du 3 octobre,
- Le retrait du projet de loi de l'ordre du jour du Sénat et de l'Assemblée Nationale,
- l'ouverture du débat public,
- la tenue d'un référendum sur l'avenir du service public postal.

Le comité national a appelé à faire du 31 octobre au 7 novembre une semaine de mobilisation contre la privatisation, pour le développement du service public postal et l'organisation d'un référendum.

Le 31 octobre le comité national a appelé à poursuivre les initiatives en cours et notamment à organiser des rassemblements devant les bureaux de Poste associant population, élus et postiers.

Le 2 novembre le comité national a décidé d'un rassemblement devant le Sénat en présence notamment de représentants des comités locaux et d'élus.

Résultat du vote au Sénat : C'est OUI

Huit jours de discussions, 70 heures de débat et une bataille d'amendements menée par les sénateurs de gauche opposés à cette réforme auront été nécessaires. Le projet de loi réformant le statut de la Poste a finalement été adopté lundi 9 novembre par 183 voix pour et 152 contre.

Le projet du gouvernement a été approuvé par l'ensemble de la majorité sénatoriale - seules 3 voix de l'Union centriste (UC) ont fait défaut - tandis que la gauche (PS, PCF, Verts et Radicaux de gauche) a fait bloc contre un texte qui, assure-t-elle, "ouvre la voie à la privatisation" de La Poste.

UMP et Union centriste ont fait adopter plusieurs amendements dont l'un réaffirme le "caractère de service public national de La poste ".

Un autre amendement, centriste, a inscrit que l'Etat sera "actionnaire majoritaire" de La Poste. Le régime de retraite complémentaire des postiers actuels qui risquait de devenir moins favorable a été garanti. Un compromis s'est dégagé sur le financement du maillage territorial de La Poste qui sera piloté par l'Arcep (Autorité de régulation des communications électroniques et des postes). Un article prévoyant au moins 17.000 points de contact (comme aujourd'hui) a été approuvé. Les usagers seront représentés au sein du conseil d'administration, dont le président aura interdiction d'avoir des responsabilités dans d'autres entreprises.

Le texte comporte au final deux volets :

- L'un qui transpose la directive européenne sur l'ouverture totale à la concurrence du secteur postal en 2011.
- L'autre qui transforme La Poste, actuellement établissement public industriel et commercial (Epic), en société anonyme à capitaux public dès janvier 2010.

Ce changement permettra un apport de fonds de 2,7 milliards d'euros : 1,2 milliard à la charge de l'Etat, 1,5 milliard venant de la Caisse des dépôts.

C'est la première fois depuis le CPE en 2006 que le Sénat siège un week-end entier sur un texte. Débuté une

.../...

.../...

semaine plus tôt, le lundi après-midi, le projet de réforme devait être voté jeudi ou vendredi mais son examen a été prolongé jusqu'à lundi soir pour pouvoir venir à bout des amendements défendus par l'opposition.

Les députés examineront le projet de loi à partir du 15 décembre 2009 à l'Assemblée Nationale, ce qui constitue pour le Comité national un réel déni de démocratie vis à vis de la votation du 3 octobre 2009.

La Poste à Saoû

Début octobre, le Directeur de la Poste de Crest ainsi que son supérieur hiérarchique ont souhaité nous rencontrer afin de connaître nos « avancées » sur le devenir de la Poste.

Après une longue discussion, nous avons réaffirmé notre position de conserver la Poste de Saoû en l'état, sans diminution des jours d'ouverture ou du nombre d'heures d'ouverture. Ils nous ont signifié qu'ils nous recontacteront courant décembre. A suivre...

Anne-Flore Nohé

Les sénateurs PS, PCF et Radicaux de gauche brandissant des pancartes jaunes portant l'inscription « Référendum » pendant la discussion sur la motion qui visait à soumettre le texte à un référendum.

Déchets verts

Un nouveau site de dépôt

Suite à la fermeture de l'ancien lieu de dépôt des déchets verts en bordure de Vébre, nous avons réfléchi à une autre solution en partenariat avec la CCVD.

Un nouveau site s'ouvre donc à Saou, plaine de Geays (route de Bourdeaux, près de chez M et Mme Raillon), il est exclusivement réservé aux habitants de la commune et est ouvert par les employés communaux uniquement le vendredi afin d'éviter les dérives précédentes (dépôt de gravats, sacs poubelles...). La CCVD videra dès qu'elles seront pleines les 2 bennes mises à disposition. Voici le règlement de ce dépôt, vous le trouverez également sur place.

Nous comptons sur votre civisme afin que le site puisse être maintenu.

DEPOT DE DECHETS VERTS - COMMUNE DE SAOU

QUALITÉ DES DECHETS VERTS DEPOSÉS DANS LES BENNES DE LA CCVD

Déchets verts acceptés :

- Tonte de pelouse
- Feuilles mortes
- Fleurs fanées
- Plantes vertes
- Taille d'arbustes et d'arbres dans la limite de 10cm de diamètre pour les branchages

Attention : Les déchets doivent absolument être déposés en vrac (surtout pas de sacs plastique, big-bag, caisses, seaux, pots de fleurs en terre ou plastique, cailloux, etc...)

Déchets verts refusés :

- Branchages dont le diamètre est supérieur à 20cm
- Souches
- Déchets issus de plantes malades : les déchets verts sont ensuite broyés pour être compostés sur une plateforme. Il est donc important de ne pas propager les maladies
- Fruits abimés et pourris en grosse quantité

CCVD – Service gestion des déchets / MT - Novembre 2009

En Bref

LE PROJET "ÉCOLE NUMÉRIQUE RURALE"

Le dossier de demande de subvention pour l'équipement numérique des écoles du RPI a été retenu ! Le montant de cette opération nous revient à 13000€, subventionné à 80% par l'Etat.

Après étude de différents devis, c'est finalement l'entreprise Ephésus, basée à Valence, qui a été choisie pour équiper les locaux en ordinateurs portables, chariot de transport et tableau blanc interactif. Au village, c'est Yves Pervier qui supervise le dossier. Merci Yves !

Les travaux d'installation et de mise en réseau ont déjà commencé et devraient être achevés à la rentrée des classes en janvier. Une formation technique et pédagogique des enseignants pour l'utilisation du matériel est prévue. Nous ferons un dossier spécial à ce sujet dans le prochain "P'tit Saoû".

FORMATION DES EMPLOYES MUNICIPAUX

Un programme de formation des employés municipaux a été initié en 2008. Hubert, Patrice et Jean-Roger ont passé leur habilitation électrique sur 2 jours et demi. Maryse a passé son "Premiers secours" (Prévention et secours civiques de niveau 1) sur 10 heures. Début janvier, Hubert, Patrice, Jean-Roger et Betty passeront également leurs « Premiers Secours »

Une formation « manipulation des extincteurs » est prévue en 2010 pour l'ensemble du personnel communal.

LA SÉCURITÉ DES BIENS À SAOÛ

Notre village a été victime ces derniers temps de "visiteurs indélicats" : de nombreux vols ont été signalés. Pour votre tranquillité et la sécurité de vos biens, pensez à bien fermer à clé vos véhicules et vos maisons, en particulier la nuit.

Rappel

Le Budget 2009 de la commune

Le budget est la traduction financière de toutes les actions de la municipalité, tant pour sa gestion quotidienne (fonctionnement) que pour son action d'aménagement et d'équipement (investissement). Il est établi en recettes et dépenses.

Le 31 mars 2009, le conseil municipal a voté les budgets primitifs à savoir :

Budget général (M14)

Fonctionnement = 379388,06 €
(dont un résultat de fonctionnement reporté (2008) 27203,06€

A noter pour ce budget les postes les plus importants :

En dépenses :

Les dépenses de personnel =	153350 €
Les dépenses à caractère général =	90545 €
Les dépenses de charges de gestion courante =	73981 €
(Dont subventions associations = 10466 €	
Ecole Soyans = 20500 €)	
Les charges financières (intérêts) =	13696 €

Transfert de ce budget vers l'investissement d'un montant de 43816,06 (autofinancement).

En recettes

Dotations, subventions, participations =	141857 €
Impôts et taxes =	131369 €
Produits de gestion courante =	35950 €
(dont camping = 20000 €)	
Autres produits de gestion courante =	43000 €
(revenus des immeubles)	

Investissements = 348858,05 €
Etaient inscrits en dépense dans ce budget les projets suivants : (devis estimatifs certains montants sont plus bas surtout pour la voirie)
Cimetière = 3100 €, Matériel informatique = 700 €, Mobilier cantine secrétariat = 11512 €,
Isolation cabinet médical = 4759 €, Remplacement menuiseries école, mairie,logements = 33410 €
Réfection toiture temple = 12312 €, Meubles école Trafikdart = 1412 €,
Circulateur chaudière école mairie = 1132 €
Reprise écoulements eaux pluviales école = 3953,77 €, Aménagement cour de l'école = 6250,45 €,
Travaux (voirie+ dégâts d'orages) = 76705,84 €, Etude aménagement village = 5000 €
Travaux école (restes à réaliser) = 11000 €
A ce jour, ces travaux ont été réalisés ou se terminent (sauf l'étude aménagement village). Les subventions allouées pour ces travaux ont presque été toutes versées.
Autres dépenses, remboursement d'emprunts (capital) = 29200 €
Résultat reporté = 144785,99 €

En recettes
Subvention = 59043 €
Dotations (dont FCTVA) = 90213€
Reste à réaliser = 22OOO€
Excédents de fonctionnement 2008 = 130785,99 €

FCTVA (Fond de compensation de TVA) soit 15,482% remboursé par l'état sur les investissements TTC.

Pour le budget général 2009 nous avons pu compter sur 88260 € (FCTVA 2007 + 2008).

Le conseil municipal a délibéré pour participer à la relance économique suggérée par le gouvernement, en augmentant d'au moins un euro les investissements basés sur la moyenne des trois dernières années, l'Etat en contrepartie s'engageait à nous reverser le FCTVA de 2008 avec celui de 2007 et cet engagement serait tacite reconductible. (Le FCTVA serait reversé N+1 et plus N+2). EX : Pour les investissements de 2009 le FCTVA représente environ 25000 € que l'Etat nous remboursera en 2010 au lieu de 2011.

Budget Eau et Assainissement (M49)

Section Exploitation = 140909 €

En dépenses

Charges financières(intérêts)	7318€
Charges à caractère général	27600€
Dotation aux amortissements	44645€
Virement à la section d'investissement	60526€
Reprise, charges gestion et excep	820€

En recettes

Vente Eau Assainissement	96290€
Subvention d'exploitation	2200€
Quote part subvention	41619€
Produits gestion courante et except	800€

Section investissements = 179028,90 €

En dépense

Travaux restant à réaliserN-1 (Source Palloir)	52027,78€
Emprunts(capital)	45900€
Subvention équipement (quote part)	41619€
Résultat reporté (déficit)N-1	39482,12€

En recettes

Dotations, fond divers et divers et réserves	58480,90€
Virement de la section d'exploitation	60526€
Amortissements matériels	44645€
Reste à réaliser sur N-1	15377€

Toutes ces données sont celles des budgets primitifs de l'année 2009. A ce jour le budget général ne présente pas d'anomalies particulières. Il suit son cours.

Quant au budget Eau Assainissement, les recettes sur la vente de l'eau présente un déficit. (L'année 2008 ayant eu des précipitations plus importantes, la consommation de M3 a été nettement en diminution). D'autre part, il se peut que vous soyez plus vigilent sur votre consommation.

A savoir que ce budget a des charges financières importantes et que l'année 2010 sera identique.
Pour info. Le budget 2011, sera allégé d'un emprunt dont le montant (capital+ intérêts) se monte à 16862,27€
2012 → 18675,50€
2013 → 17629,58€

Rappel Pour l'année 2009, le conseil a voté de ne pas augmenter les taux d'impositions. Taxes d'habitation =9,04%, Foncier bâti = 10,24%, Foncier non bâti = 40,17%

Pour ne pas créer d'effet de surprise, je vous informe que la commission des finances étudie une éventuelle hausse des trois taxes pour 2010.

Tous les documents budgétaires sont déposés en Mairie et mis à la disposition du public. Vous pouvez aussi me rencontrer en mairie, pour de plus amples précisions.

Graziela Nevoret

La réunion publique du vendredi 4 décembre

Le PLU expliqué aux saouniens

Vendredi 4 décembre, à la salle des fêtes, s'est tenue une réunion publique d'information sur le Plan Local d'Urbanisme. Invitée par l'équipe municipale, Isabelle Vincent, chargée de mission habitat de la CCVD, a présenté les avantages pour Saoû de passer du POS à ce nouveau document d'urbanisme. La quarantaine de personnes présentes ont ainsi appris que l'élaboration du PLU peut prendre entre 2 et 4 ans, pour un coût de 40 000 € environ, avec une aide de l'Etat de 10 000 €.

Mme Vincent a d'abord fait le bilan démographique de la région et du village de Saoû ses dernières années : évolution de la population en âges, professions et types de logements. Elle a ensuite présenté les principes généraux d'un PLU : la gestion économe de l'espace et le respect de l'environnement. Enfin, elle a expliqué les différentes étapes qui doivent mener à la mise en place du PLU : tout commencera par une délibération du Conseil Municipal, puis la réflexion sera menée en partenariat avec un bureau d'études et en concertation avec les Saouniens.

Mme Vincent a bien insisté sur le fait que, au final, c'est le Préfet, et non les élus, qui reste décideur de l'application du PLU : celui-ci doit en effet s'inscrire dans une orientation départementale de l'aménagement du territoire. Aujourd'hui , pour Saoû, le PLU semble plus à l'ordre du jour que le POS, caduque au plan législatif sur de nombreux points.

Tribune Libre

Vous pouvez réagir à la Tribune Libre sur www.saou.fr

Lucienne, ton beau sourire va nous manquer

Il y a quelques mois, Lucienne Bertrand, pour se soigner, prenait congé de la Chorale des Deux Vallées où elle venait semaine après semaine répéter avec nous.

Nous pensions tous que nous la retrouverions en septembre, peut-être pas guérie, mais battante et vaillante comme elle nous avait habitués à la voir depuis le début de sa maladie.

Nous étions des "copines" du pupitre soprano ; Lucienne était souvent assise derrière moi et lorsqu'elle arrivait un peu en retard, la route était parfois difficile, elle me disait bonjour silencieusement en me serrant l'épaule. Je me retournais et nous nous souriions, et chaque fois elle me faisait signe "tout va bien !".

A la fin de la répétition nous parlions un peu :

- Comment vas-tu ? Quel sont les résultats de tes analyses ? Tu ne souffres pas trop ?

et Lucienne souriante me répondait invariablement :

- Ça va, ne t'inquiète pas, ce n'est pas facile tous les jours mais, j'y arriverai, tu le sais, j'y arriverai !!

Elle est venue écouter notre concert de fin juin, courageuse jusqu'au bout, elle était là avec nous. Et nous avons tous compris que la maladie prenait le dessus, elle nous a dit qu'elle était très fatiguée mais qu'elle y arriverait, qu'elle ne baisserait pas les bras.

Malgré sa vaillance elle nous a quittés, mais elle nous laisse une leçon de courage discret et volontaire et, surtout, son très beau sourire.

Christine Malet

Un saounien de coeur nous quitte

Claude BOURDE, gérant et rédacteur en chef du journal Le Crestois est décédé le 27 novembre 2009. Claude a toujours soutenu les différentes actions menées par les associations de Saoû, notamment la fête du Picodon, à laquelle il a assisté sans faille depuis sa création.

Il était lui même chevalier du Picodon, intronisé dans cette confrérie par Marcel Vaganay, autre grand communicant disparu, avec qui il entretenait de fortes relations d'amitié. Il aimait Saoû, et nous l'aimions aussi, pour l'homme qu'il était, passionné, ouvert, chaleureux, convivial...

L'ensemble des associations de Saoû assure la famille de Claude et ses proches de son soutien chaleureux pendant cette période difficile.

Pascal Rosier

Ndlr : Le Conseil municipal de Saoû s'associe de tout coeur à la peine de la famille Bourde et des collaborateurs du Crestois.

la vie associative

Les informations contenues dans cette rubrique proviennent des Associations et n'engagent que leurs auteurs.

Jumelage

Parlez-vous Vaudois ou Drômois ?

Un Jumelage demande un certain nombre d'efforts pour bien s'entendre avec ceux d'en face. On se doit d'admettre les coutumes de l'autre, d'apprécier sa gastronomie ou de comprendre son langage. Pas toujours facile !

Nous vous proposons une première leçon afin que des phrases comme : « *À la verrée du Syndic il y avait des pédzes qui se sont jetés sur les taillés aux greubons ! Tout de bon !* » n'aient plus de secret pour vous. Remarquez que si vous dîtes à un ami de La Chaux « *Putain ! Je suis allé à la vogue à Chailles et c'était caffi de belus !* » il ne va pas comprendre grand chose et vous croire grossier.

Traduisons ensemble !

Tout de bon ! Cette exclamation positive et optimiste peut se traduire par « Que tout aille bien pour vous à l'avenir ! » donc plus simplement « Portez-vous bien ! Au revoir ! Bonne route ! ». Elle n'est pas si loin de « Putain ! » (qui n'a, dans le sud de la France, plus de connotation sexuelle ou méprisante) dans la mesure ou elle sert à renforcer le propos. « Putain ! » s'utilise, aussi, pour attirer l'attention de votre interlocuteur sur une phrase importante. De même, elle peut constituer une réponse à une phrase grave. « J'ai eu un accident de voiture ! » « Oh, putain ! ». Dans le même contexte, les Africains utilisent « Ah, dis donc ! ».

La phrase suisse peut donc se traduire ainsi : « Au verre de l'amitié (verrée) du Maire (Syndic) il y avait des pique-assiettes (pédzes / mais c'est aussi celui qui n'arrive pas à partir tendance pilier de bistrot) qui se sont jetés sur les feuilletés au saindoux (taillés aux greubons). Au revoir ! »

La phrase française signifie : « Bon sang ! Je suis allé à la Fête foraine (vogue) très loin (à Chailles / jumelé avec le village russe de Pétaouchnock) et c'était plein (caffi) d'abrutis (belus, au sens inexpérimenté, benêts) ! »

Pas facile de s'entendre !

Allez, avant d'aller au marché artisanal de La Chaux, apprenez quelques expressions de base :

- *Tout de bon !* = Voir ci-dessus.

- *Ou bien ?* = Forme interrogative se met en fin de phrase. « Tu viens ou bien ? » Veut dire « Tu viens ou pas ? »

- *C'est bonnard !* = C'est bien, c'est chouette ! Beaucoup de choses son « bonnardes » en Suisse.

- *Ça joue !* = Ça marche ! Ça colle ! Ça roule !

Exemple de dialogue possible avec l'ami Paulo, le Syndic :
- Paulo : T'as fait bon voyage ?
- Bernard : Oui ! C'était bonnard !
- Paulo : T'as trouvé ton stand ou bien ?
- Bernard : Ça joue ! Il est à la même place !
- Paulo : Tout de bon !

Bernard Foray-Roux

SAVEURS D'ANTAN

L'année dernière, nous avions eu la version saounienne, voici cette année la version suisse : huit "mémoires" de La Chaux nous parlent de la cuisine d'autrefois sous tous ses aspects. Accompagné d'un DVD, cet ouvrage constitue une bonne idée de cadeau, et une façon sympathique de mieux connaître nos jumeaux suisses.

Fête du Picodon 2010

Le concours d'affiche

Est-il encore besoin de rappeler ce traditionnel rendez-vous pour les artistes amateurs ? Lâchez-vous ! Vous avez jusqu'au 28 février 2010 pour nous faire parvenir vos œuvres. Le règlement complet du concours est disponible à l'Office du Tourisme, ou sur **www.fetedupicodon.com**

L'enjeu est important : l'oeuvre qui arrivera en tête du classement deviendra l'affiche officielle de promotion de la Fête du Picodon 2010 ! L'auteur du premier prix recevra 200€ et 1 tee-shirt. L'auteur du second prix recevra 80 € et 1 tee-shirt. L'auteur du troisième prix recevra 1 tee-shirt et un bon pour 3 tapas. A vos pinceaux ! Le jury se réunira le 13 mars, durant la traditionnelle journée vide-grenier et concours culinaire. On vous en reparlera...

Le Comité en 2010 :

Notre assemblée générale, début novembre, a permis de renouveler l'équipe pour la fête 2010. Le bureau :
Président : Sébastien Viteau
Secrétaires : Jean-Philippe Petit, et Deborah Hill
Trésorier : Francis Dischert, assisté de Sandrine Riou

Le film 2009 est en ligne !

Vous pouvez aller consulter sur notre site internet un montage vidéo des meilleurs moments de la fête 2009. Ce film est également disponible en DVD, contre une adhésion de soutien (10€). **Mail : info@fetedupicodon.com**

Office du Tourisme

Encore une foire aux fruits d'hiver réussie !

Un cycle vient de s'achever à l'office. Pour toute l'équipe de bénévoles et pour l'hôtesse d'accueil, la foire aux fruits d'hiver (FFH, comme nous l'appelons tendrement entre nous) est le point d'orgue d'une année de travail. Elle est l'image concrète de notre association auprès de la population de nos villages et le reflet du travail fourni par l'office de tourisme. Les bénéfices permettent de financer une partie du salaire de notre hôtesse.

Et bien, le cru 2009 fut un grand cru.

Importante participation des exposants, plus de 100, présence assidue des bénévoles, certains fidèles depuis la première foire, d'autres nouveaux venus, que nous accueillons avec très grand plaisir, visiteurs acheteurs venus en grand nombre, animation pétillante des musiciens et de Marion la faiseuse de miracles avec ses ballons, Soupe au lard..... Digne des grands maîtres, et pour couronner le tout, même la météo nous a été favorable.

Chacun a donc joué la partition du travail collectif et du partage : la mairie qui nous met chaque année à disposition les infrastructures, les habitants, que nous venons déranger dans leur tranquillité dominicale, M. Raillon qui nous a prêté des prés pour les parkings, M. Poulet de Mornans qui nous prête chaque année ses chaudières pour la soupe.... Tous.... sauf un..... un électron libre vendeur de soupe improvisé qui a préféré jouer une partition solitaire et peu solidaire. Dommage, c'était la seule note discordante au tableau !

L'année 2009 s'achève donc sur une belle manifestation qui nous permet d'envisager sereinement l'année 2010. Nous communiquerons bientôt la date de l'assemblée générale qui sera suivie comme l'année passée d'un repas avec tous les bénévoles. Si vous souhaitez rejoindre l'équipe de l'office, vous serez les bienvenus.

Martine Guillerme

Parents d'élèves

L'AIPE année 2009/2010

Cette année a démarré par un réajustement (indispensable) du règlement pour le paiement de cantine. L'AIPE fonctionne toujours sur un prévisionnel donné le jeudi par les parents. Pour les enfants de maternelle, le cahier rouge doit être donné à Maryse ou Elodie. La carte de cantine est remplacée par un carnet de 12 tickets. Le prix du repas est inchangé : 3,30 euros. (Nous remercions parents, enseignantes et employées communales de leur coopération pour la mise en place du nouveau procédé).

Pour cette année, l'équipe de AIPE est formée de Vincent Bariller, Anne-Claude Christophe, Stéphane Martin, Julie Michaud, Cédriane Moreau, Nathalie Parseilhan et Yves Pervier.

Co-présidentes : Céline Schlumberger-Stoll 04 75 76 87 46
Mathilde Fuoc 09 52 86 03 12
Trésorières : Anne Ramonet 04 75 42 96 72
Laetitia Arnaud 04 75 76 03 77
Secrétaires : Charlène Delhomme
Caroline Messian

Vendeurs de tickets de cantine : Marie Mille, Charlène Delhomme, Vincent Bariller, Nathalie Parseilhan, Laetitia Arnaud.

Toujours plein d'énergie et d'idées nous avons déjà participé à la Foire des Fruits d'Hiver, le 15 novembre, en vendant des bougies et savons.

Réalisé une vente de chocolats qui a rapporté pour l'AIPE 330 euros (soit 25% de vos commandes).

Il y aura le loto le 30 janvier (les dons de lots seront toujours bienvenus). Et un carnaval inoubliable, que l'on vous promet haut en couleurs. D'autres idées sont en cours .....

Tout cela ne serait pas possible sans la participation de tous ces parents bénévoles (que vous pouvez rejoindre à tous moments, ponctuellement), sans la motivation de nos chères institutrices, sans de nombreux coup de pouces des commerçants et artisans de nos villages... sans oublier nos pompiers et nos mairies !

Cette année les maîtresses ont de nouveau des projets enrichissants pour leur classe : théâtre, visites sur sites culturels, classe de neige.... Nous remercions tous les parents qui sont déjà intervenus ou qui auraient l'intention de le faire.

A bientôt, nous souhaitons à tous petits et grands, une bonne année 2010.

AIPE

Le stand de AIPE à la Foire aux fruits d'hiver

Nouveau topo d'escalade « Silex »

Pour un club d'escalade, la publication d'un nouveau topo-guide, notamment lorsqu'il ne s'agit pas d'une simple réédition, est toujours un moment privilégié.

C'est en effet tout d'abord le signe de la vitalité du club puisque, il est nécessaire de le rappeler, si de nouvelles voies existent c'est d'abord parce que des bénévoles prennent sur leur temps pour réaliser un énorme travail souvent ignoré de prospection, de nettoyage et d'aménagement de nouveaux sites et de nouvelles voies. C'est ce travail qui constitue le cœur même du topo et mes remerciements vont donc d'abord aux équipeurs de Silex.

C'est ensuite pour le club, et malgré l'investissement financier que cela représente, la garantie de revenus qui, dans les années à venir, assureront le bon fonctionnement de l'association et la réalisation de nouvelles actions. J'en profite pour remercier les entreprises qui nous ont fait confiance et dont le soutien nous a permis de financer de façon totalement autonome cette publication, notamment Philippe Delachambre (Planet-roc, Saoû), Sébastien Thollet (Acro-Pôle Aventure, Dieulefit), Nicolas Mourier (Gravicimes, Valence) et François Crespeau (Alti-grimpe, Taulignan).

Une telle publication, c'est enfin un moment symbolique fort qui ponctue l'évolution de l'esprit du club par la réalisation d'un « livre » qui en est, provisoirement, à la fois la manifestation publique et la trace.

Un nouveau topo, publié par le club Silex, va donc voir le jour dans le courant du mois de décembre, avec trois secteurs phares : la montagne d'Eson à Pont de Barret (3 nouveaux secteurs), Le Palloir à Saoû, et une nouvelle falaise à St Férréol Trente Pas, pour un total de près de 200 voies du 5 au 8b+, soit une centaine de voies de plus que dans l'édition de 2005, pour un prix qui reste inchangé : 10 euros.

Dès la deuxième quinzaine de décembre ce topo sera donc en vente aux offices du tourisme de Saoû et de Bourdeaux, au bar de Pont de Barret, et dans les magasins de montagne et d'escalade de Montélimar (Vertikalp) et de Valence (Gravicimes).

Certes, les temps changent et le projet du Conseil Général de publier un ouvrage sur l'ensemble des

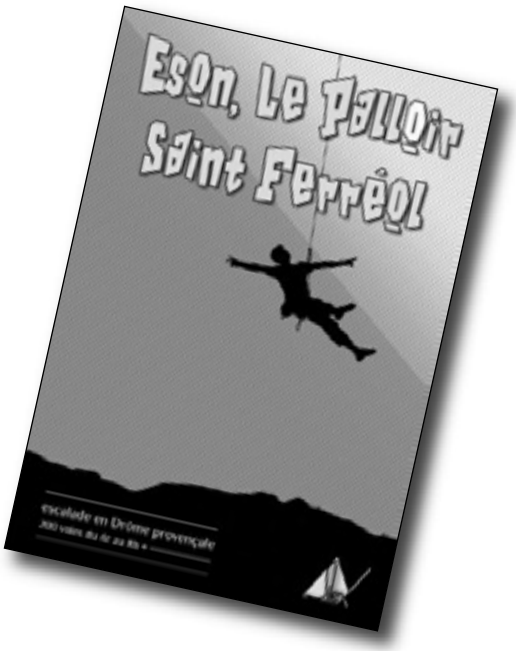

falaises de la Drôme risque bien de sonner le glas des petits topos « faits main ». Cette évolution suscite certes un débat, et chacun peut en penser ce qu'il veut, mais elle donne à ce « dernier » (?...) topo de Silex une signification assez singulière.

J'adresse un immense MERCI à tous ceux qui ont œuvré bénévolement à la réalisation de cet ouvrage, tout d'abord à Philippe Multeau, pour la mise-en-page, Alexandre Guillemenet qui a assuré la confection graphique de la couverture, les imprimeries du Crestois qui sont toujours d'un soutien inestimable pour les différentes associations, mais aussi à Isabelle Pélardy, Christophe Pérollier, Thierry Michaud et Pascal Clary pour leur patient et minutieux travail de relecture et de correction, afin de proposer un produit de qualité, à la fois fiable et agréable.

Quant à ceux pour lesquels l'escalade n'est pas tout à fait étrangère, je leur donne rendez-vous au pied de ces belles falaises pour juger sur pièces, et discuter indéfiniment des cotations proposées pour toutes ces nouvelles voies...

Pour Silex, le Président
Guillaume Bourgeois

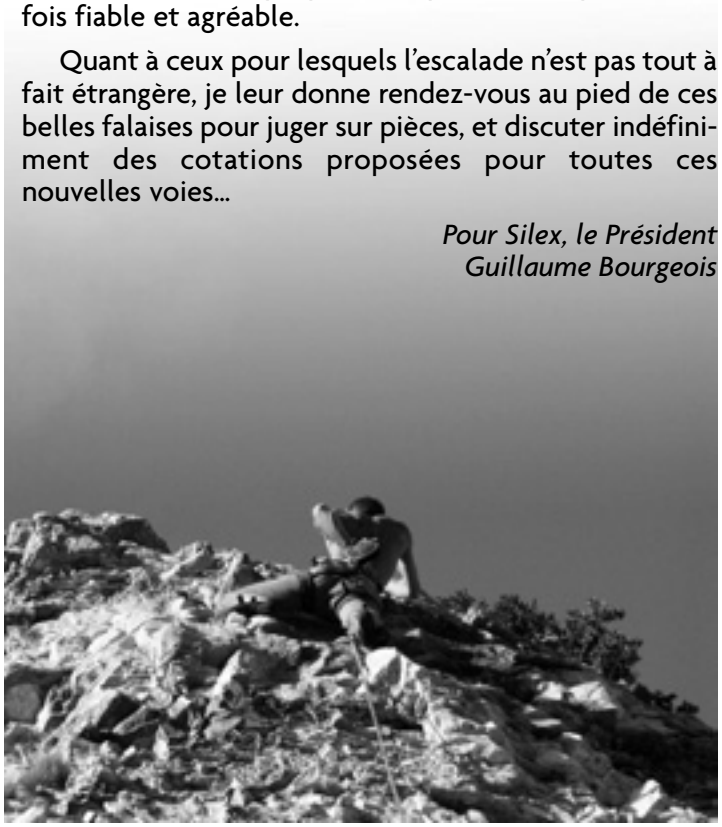

l'Assemblée Générale du CAF Saoû Synclinal

Samedi 14 novembre dernier à 17h, s'est tenue dans les locaux du CAF Saoû Synclinal l'assemblée générale annuelle. De nombreuses personnes (une trentaine) avaient rejoint le siège du club pour assister aux traditionnels bilans (moral, d'activité, financier et les projets 2010) : des bénévoles du club, bien sûr, mais aussi des représentants de la mairie de Saoû (M. Gilles, le maire, et son second adjoint, M. Archer), Edith Ribard Roussin représentant le Comité Départemental et Régional FFCAM et des adhérents (jeunes et adultes), désireux d'en savoir un peu plus sur la vie du club. Des intervenants divers sont venus enrichir le propos du président et des membres de l'équipe dirigeante.

Jean-Marc Belle a tenu à remercier et à citer l'ensemble des partenaires qui soutiennent, les différentes actions du Club et/ou travaillent conjointement sur certains dossiers (la FFCAM nationale, Régionale et Départementale, Les Mairies de Saoû et Soyans, le Conseil Général, ses services sport et environnement, la DDJS, la LPO, la FRAPNA, et quelques partenaires privés avec qui nous travaillons assez régulièrement. Il est ensuite revenu sur les activités phares de cette année : l'école d'escalade jeunes, mais aussi les activités quotidiennes du club, telles que les formations, les encadrements en escalade des jeunes et des adultes, l'entretien des sites et l'équipement de nouvelles voies, sans oublier les mercredis de l'été, dédiés à l'initiation de personnes de tous horizons et de tous âges à l'escalade, rendez-vous proposé en plus des activités (escalade, via ferrata, raquettes, randonnées) planifiées les week-end selon un programme disponible au siège du club.

Un rappel de la manifestation auquel le CAF de Saoû a participé a été fait : le 27 septembre 2009, au Parc de Lorient, (sur la commune de Montéléger) à l'occasion des 25ème Virades de l'Espoir, manifestation permettant de récolter des fonds pour la lutte contre la mucoviscidose. Lors de cette manifestation, les activités proposées par le CAF de Saoû Synclinal ont connu un franc succès.

Un débat fort intéressant a eu lieu avec de nombreux participants, sur l'entretien, la gestion des sites d'escalade et la vision de la pratique, sur le topo d'escalade du Site de Saoû, les 3 Becs et ses environs, sur le fonctionnement des instances Départementale et Régionale du Club Alpin Français.

Le nouveau Comité Directeur 2010 a été élu. Bon travail à cette nouvelle équipe ! A l'issue de cette assemblée générale, un apéritif a été offert et partagé avec l'ensemble des participants. L'équipe dirigeante du CAF Saoû Synclinal les remercie chaleureusement de leur présence.

Jean-Marc Belle

Opération nettoyage à Saoû

Victimes de leur succès, les différents sites d'escalade de Saoû font chaque année l'objet d'un grand nettoyage orchestré par le Club Alpin Français de Saoû Synclinal. Réunissant des bénévoles du club, ces personnes respectueuses de leur environnement sillonnent le pied des falaises à l'affût de bouteilles vides, papiers ou autres plastiques... Une initiative volontaire et responsable de quelques personnes soucieuses du bien-être de tous.

Traditionnellement depuis de nombreuses années, nous nous retrouvons, le lendemain de notre Assemblée Générale pour une belle cueillette conviviale et collective de détritus en tous genres. Ce dimanche 15 novembre de 9h à 12h30, une équipe du CAF Saoû Synclinal, composée de 11 personnes courageuses et concernées, a donc parcouru le site du Rocher de la Graville, le site des aiguilles Ouest, le site de l'Aiguille de la Tour et le site du Rocher des Abeilles. Ce sont les parkings, les bords de routes, les sentiers d'accès aux falaises et les pieds de falaises sur une surface conséquente qui ont été nettoyés de manière méthodique et efficace.

Je tiens à remercier Eva, Christine, Dorothée, Marie-José, Léo, Emmanuel, Philippe, Stéphane, Didier et Maxime pour leur engagement au sein du club. Quant aux absents, aux non concernés, aux empêchés, à ceux qui oublient, aux etc, etc....si dans le cadre de leur utilisation des sites, ils ne participent pas au nettoyage, qu'ils fassent en sorte alors au moins, de ne pas salir... Car ce que l'on découvre dans cette belle nature est parfois ahurissant. Cela démontre à notre grand regret, des comportements irresponsables d'un certain nombre d'individus consommateurs pollueurs...

Nous espérons que ceux qui ne se joignent pas à nous, lors de ces opérations nettoyage, restent attentifs lors de leurs passages sur les différents sites et qu'ils ramassent instinctivement tous détritus repérés.

L'école... d'escalade Jeunes du Mercredi!

Votre enfant a entre 6 et 18 ans et il souhaite faire de l'escalade de manière régulière dans un environnement exceptionnel. N'hésitez plus : l'école d'escalade jeunes proposée par le Club Alpin Français Saoû Synclinal fonctionne depuis la rentrée de septembre. Les jeunes sont encadrés par un titulaire du Brevet d'Etat d'Escalade, épaulé par les moniteurs et bénévoles du club de Saoû. Les sorties ont lieu les mercredis après-midi, hors vacances scolaires.

Les séances de l'école d'escalade jeunes se déroulent de 13h45 à 17h. Il reste encore des places, alors n'hésitez pas à venir nous rejoindre. Les inscriptions sont possibles tout au long de l'année.

Renseignements : CAF Saoû Synclinal, route de la forêt, 26400 Saoû
Email : saou@ffcam.fr / Site : caf-saou-synclinal.com /Tél.: 04 75 76 02 73.

Le Corps de sapeur-pompiers de Saoû de 1937 à nos jours

1er épisode : Une création longue et difficile...

Le Lieutenant Robert Marcellin, Chef de corps des sapeurs-pompiers de Saoû de 1975 à 1980, a rédigé un recueil relatant l'histoire des pompiers de Saoû, de 1937 à nos jours. Ce fascicule, joliment mis en page par Simon Brun, est consultable en Mairie. Nous le publions ici, en feuilleton sur plusieurs numéros du P'tit Saoû. Premier épisode : de 1937 à 1939, la création du Corps.

Un grand merci à Mrs Marcellin et Brun pour ce formidable travail de documentation !

1937

Par une lettre du 21 Janvier 1937 le Maire de Saoû, informe le préfet de la Drôme :

" ...que la commune possède depuis deux ans, un matériel de protection et de lutte contre l'incendie, qui consiste en dix appareils extincteurs (modèle Sicli d'une capacité de 10 litres chacun, disséminés dans les hameaux et principaux quartiers, ainsi qu'une fontaine) et trois bouches spéciales, et qu'il est dans notre intention de faire l'achat de matériel nécessaire et notamment de 200 mètres de tuyaux..." à la suite de quoi le maire demande une subvention pour décharger, en partie la commune de ces frais.

Le préfet répond par une lettre du 27 janvier 1937 :

" ... que les subventions pour l'acquisition de matériel d'incendie, sont exclusivement réservées aux communes possédant un corps de sapeurs-pompiers régulièrement organisé..."

" ...que la commune de Saoû n'ayant pas encore envisagé cette création ne peut donc pas demander l'attribution d'une subvention pour le matériel d'incendie acquis par elle..."

Ce refus de subvention, de la part de la préfecture est décevante et refait surgir l'idée de la création d'un corps de sapeurs-pompiers à Saoû. Ce projet était déjà plus ou moins évoqué dans les conversations : *"il faut des pompiers à Saoû"* était une phrase souvent entendue au village.

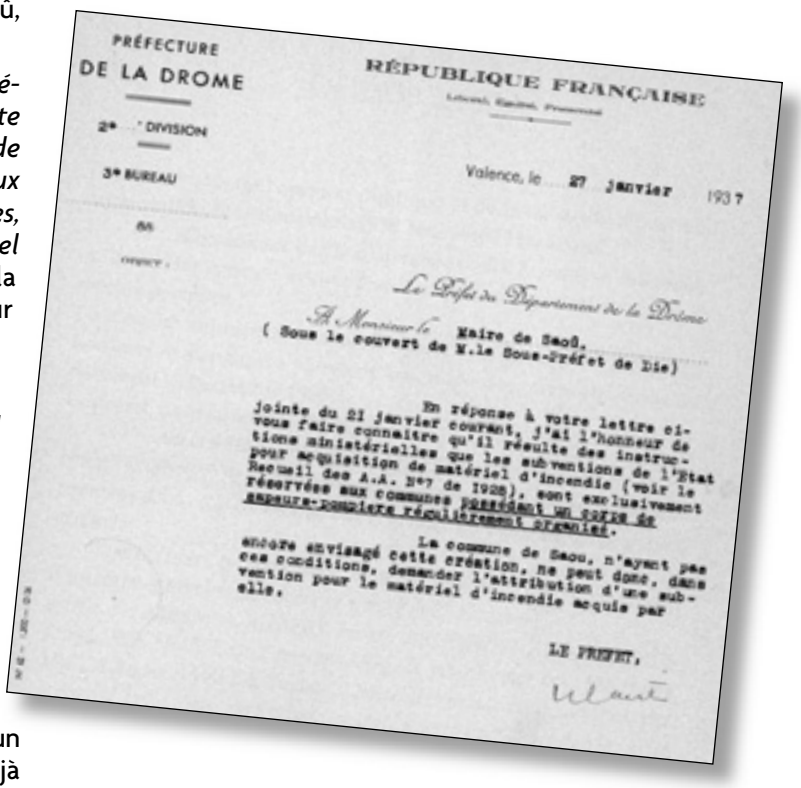

PRÉFECTURE
DE LA DROME

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

2e DIVISION

3e BUREAU

Valence, le 27 janvier 1937

Le Préfet du Département de la Drôme

A Monsieur le Maire de Saoû,
(Sous le couvert de M. le Sous-Préfet de Die)

En réponse à votre lettre ci-jointe du 21 janvier courant, j'ai l'honneur de vous faire connaître qu'il résulte des instructions ministérielles que les subventions de l'Etat pour acquisition de matériel d'incendie (voir le Recueil des A.A. N°7 de 1926), sont exclusivement réservées aux communes possédant un corps de sapeurs-pompiers régulièrement organisé.

La commune de Saou, n'ayant pas encore envisagé cette création, ne peut donc, dans ces conditions, demander l'attribution d'une subvention pour le matériel d'incendie acquis par elle.

LE PREFET,

La réponse du préfet, le 27 janvier 1937

De 1938 à 1939

Tenant compte de l'opinion publique et de la nécessité d'une telle organisation, le 13 décembre 1938, le Conseil Municipal... *" considérant que la commune possède le matériel nécessaire, qu'il importe pour en assurer l'utile emploi, d'organiser un corps de sapeurs-pompiers,"* ... demande que ce corps soit formé de 25 hommes et s'engage à subvenir aux dépenses, conformément au décret du 13 Décembre 1925.

Le préfet, dans sa réponse indique : *" ... vu la délibération en date du 13 Décembre 1938, par laquelle le conseil municipal de Saoû demande la création d'un corps de sapeurs-pompiers dans cette commune, vu les articles du décret du 13 août 1925 arrêtons :*

Article 1er : est approuvé l'organisation dans la commune de Saoû d'un corps de sapeurs-pompiers à l'effectif de 25 hommes.

Article 2 : Messieurs AUBERT Henri, BRUNNIER Albin, MICHEL Joseph, ROCHETTE Gustave sont délégués, pour former, avec Messieurs VALLA André et VALLA Gustave, Conseillers municipaux, désignés par le conseil, la Commission Spéciale, chargée sous la Présidence de Monsieur le Maire de Saoû ou d'un adjoint d'arrêter les contrôles du corps des sapeurs-pompiers."

A Valence le 4 avril 1939
Le Préfet Marcel LANQUETIN

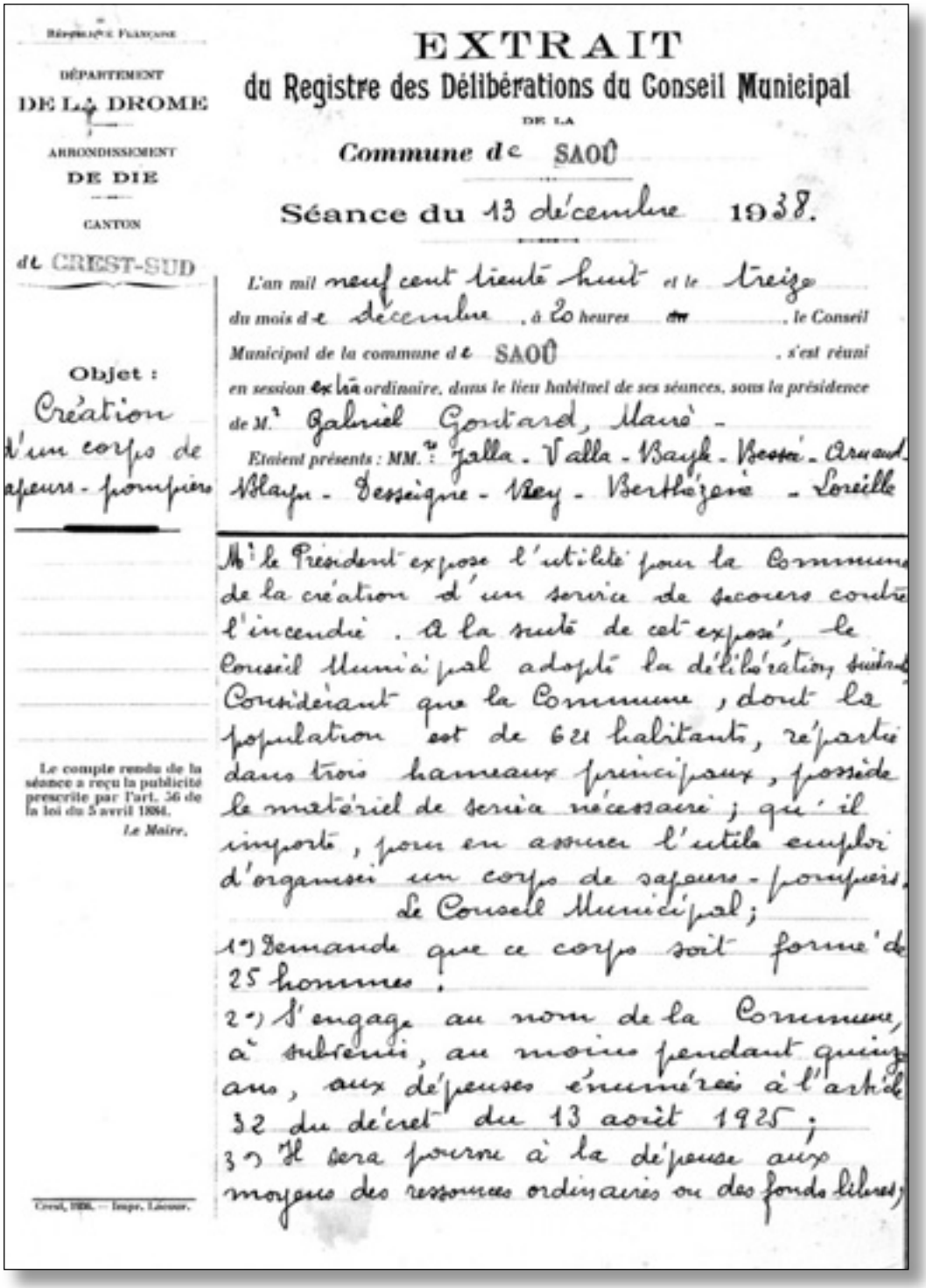

République Française

DÉPARTEMENT DE LA DROME

ARRONDISSEMENT DE DIE

CANTON de CREST-SUD

Objet : Création d'un corps de sapeurs-pompiers

Le compte rendu de la séance a reçu la publicité prescrite par l'art. 56 de la loi du 5 avril 1884.

Le Maire.

Crest, 1938. — Impr. Lacour.

EXTRAIT

du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

DE LA

Commune de SAOÛ

Séance du 13 décembre 1938.

L'an mil neuf cent trente huit et le treize du mois de décembre, à 20 heures, le Conseil Municipal de la commune de SAOÛ, s'est réuni en session extraordinaire, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mr Gabriel Gontard, Maire.

Etaient présents : MM. Jalla - Valla - Bayle - Bessé - Arnaud - Blayn - Desseigne - Rey - Berthézène - Loreille

Mr le Président expose l'utilité pour la Commune de la création d'un service de secours contre l'incendie. A la suite de cet exposé, le Conseil Municipal adopte la délibération suivante :

Considérant que la Commune, dont la population est de 621 habitants, répartie dans trois hameaux principaux, possède le matériel de service nécessaire ; qu'il importe, pour en assurer l'utile emploi d'organiser un corps de sapeurs-pompiers,

Le Conseil Municipal ;

1°) Demande que ce corps soit formé de 25 hommes ;

2°) S'engage au nom de la Commune, à subvenir, au moins pendant quinze ans, aux dépenses énumérées à l'article 32 du décret du 13 août 1925 ;

3°) Il sera pourvu à la dépense aux moyens des ressources ordinaires ou des fonds libres ;

Le Conseil Municipal du 13 décembre 1938

Le premier chef de corps

De ce jour, le corps des sapeurs-pompiers de Saoû a une existence légale, les volontaires sont nombreux, et animés de beaucoup de bonne volonté, une liste de 25 noms est établie...

Monsieur Daniel MICHEL, militaire en retraite est le premier chef de corps, nommé avec le grade de sous-lieutenant.

Avec les conseils de l'inspecteur Départemental des services d'incendie, des devis sont demandés pour l'achat d'une motopompe de marque "Drouville" ainsi que tout le matériel et divers équipements nécessaires au fonctionnement du corps. Donc le corps de sapeurs-pompiers de Saoû existe bien légalement, mais...

Mais, nous sommes en 1939, et quelques mois plus tard, la mobilisation enlève la quasi totalité de l'effectif appelé aux armées...

Sous Lieutenant Daniel MICHEL 1er chef de corps

La guerre débute...

C'est la guerre. L'achat de la moto-pompe et du matériel reste en attente. Cette guerre dite "*la drôle de guerre*" est là, avec ses drames et tragédies pour tous les Français. Drôle de situation aussi, pour le tout nouveau corps de sapeurs-pompiers de Saoû : sans pompe, sans matériel, sans pompiers, mais avec une réalité, son existence officielle sur le papier.

Réalité aussi, humaine celle-ci : le sens du service, exprimé par le Chef de corps, resté seul ou presque, bien démuni, qui par la force des choses, est amené à ne pas pouvoir exercer sa fonction, mais qui dans sa lettre de démission, souligne cependant "*...qu'il est tout disposé à signer, toute pièce administrative, pouvant être utile à l'achat de la moto-pompe...*"

Malheureusement, rien ne bouge jusqu'en 1942 où dans sa séance du 19 juillet 1942, le Conseil municipal décide "*...vu l'urgence d'acquérir le matériel d'incendie nécessaire à la défense contre l'incendie de la commune...*"

Les mois passent...

REPUBLIQUE FRANÇAISE

ORDRE
DE
MOBILISATION GÉNÉRALE

LE PREMIER JOUR DE LA MOBILISATION GENERALE EST LE

FASCICULE DE MOBILISATION.

ARMÉES DE TERRE, DE MER ET DE L'AIR,

IMPERATIF MARITIMES, TROUPES COLONIALES

SERVICE AUXILIAIRE.

Une période difficile...

Le 24 août 1945, la préfecture se manifeste, par une demande de renseignement sur le fonctionnement du corps de sapeurs-pompiers. Il est répondu par la mairie : "*...corps en formation...*"

Finalement ce n'est que le 7 septembre 1946, qu'un arrêté préfectoral nomme Monsieur Victor GOETZ, adjudant, chef de corps des sapeurs-pompiers de Saoû.

Victor GOETZ, mécanicien-garagiste, ancien résistant, est très estimé à Saoû. Avec cette heureuse nomination et l'achat de matériel, et d'une moto-pompe, le corps devient enfin véritablement opérationnel à la grande satisfaction de toute la population. Une question se pose cependant :

Pourquoi, sept années se sont écoulées entre la date de la décision de la création du corps en 1939, et le début de son activité réelle en 1946 ?

Ce délai est surprenant à première vue mais il faut tenir compte des éléments particuliers de cette triste période de notre histoire. Pendant ces quatre années de guerre, et l'absence des hommes, malheureusement retenus prisonniers en Allemagne, une très sévère pénurie de matières premières, l'impossibilité totale de se procurer du matériel mécanique pour la pompe, ou même textile pour les tuyaux, les tenues, ainsi que pour les lances et les raccords en cuivre.

Ces matières devenues introuvables durant cette période ont évidemment bloqué le développement du corps de sapeurs à Saoû.

Après la libération, l'abondance n'est pas revenue de suite, les occupants partis, les restrictions sont encore restées en vigueur un certain temps. Mais le manque évident de crédits, presque entièrement utilisés pour la reconstruction après le bombardement de juin 1944, explique les difficultées rencontrées dans tous les domaines en ces temps troublés, et ce malgré tous les efforts de la municipalité.

Adjudant Victor GOETZ
1er chef de corps véritablement opérationnel de 1946 à 1969

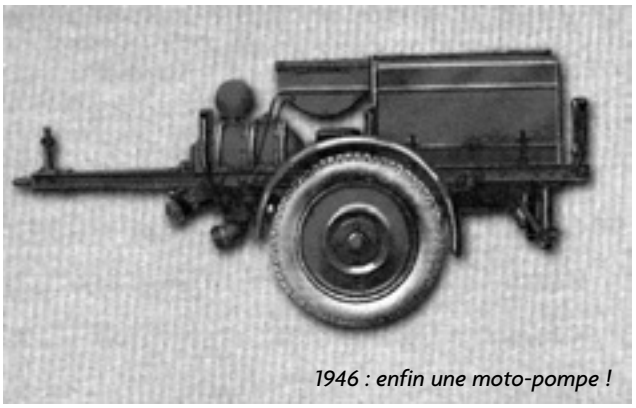

1946 : enfin une moto-pompe !

À SUIVRE... Prochain épisode : de 1950 à 1987

Idée cadeau pour les fêtes

Rencontres Animalières en Drôme

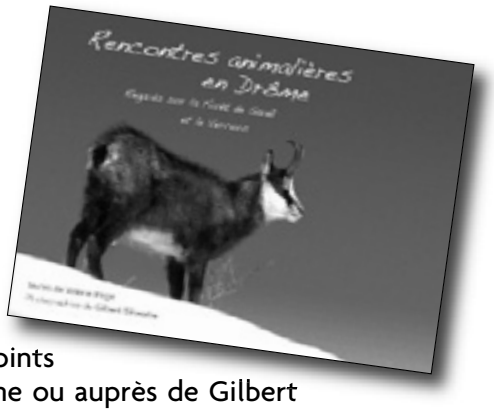

Un livre aux couleurs de la Drôme, de sa beauté sauvage. Laissez-vous emmener au fil des photographies et des mots, à la rencontre de l'agile chamois, du puissant bouquetin, du majestueux cerf, de l'espiègle marmotte, du controversé et malicieux renard ... au cœur de la Forêt de Saôu, du Glandasse et du Plateau d'Ambel. Un voyage au cœur de notre merveilleuse nature, de sa richesse et de sa diversité, de ses couleurs changeantes au fil des saisons, de ses odeurs, une nature fragile aussi. Des images qui parlent de passion et de respect, de persévérance et d'expérience.

Une idée cadeau, pour les grands et les petits.

Disponibles à 29€ en librairies et autres points de vente en Drôme ou auprès de Gilbert Silvestre au 04 75 40 61 39 et par mail auprès de Valérie Page : valeriepage@orange.fr.

La page de Couni - Infos pratiques

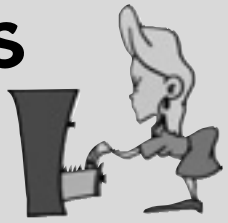

ETAT CIVIL 2e semestre 2009

NAISSANCES
Noé EMINET-PISSOT, le 26 juin à Montélimar

MARIAGES
Stéphane MARTIN et Betty RIPPERT, le 22 août
Pierre-Nicolas COMBE et Bérengère ARNOLD, le 12 septembre

DÉCÈS
Lucienne BERTRAND, née RODET, décédée le 20 août à Crest.

NOUVEAUX ARRIVANTS

RÉSIDENCES PRINCIPALES
Sophie ROCHET et Tom SERRANNE, la Placette
Gaël DUMORTIER et Nicolas MARTIN, la Placette
Myriam PAPAZIAN, Place des Cagnards
Gaëlle MAHEC et Luc ADRIAENS, Chantebise
Rozenn AUBERT et Pascal DAMANGE, rue de l'Houme

RÉSIDENCES SECONDAIRES
Jean-Marie TONEGUZZO, place de l'Horloge

AGENDA

SAMEDI 9 JANVIER :
Voeux de la Mairie à 18h00 à la Salle des Fêtes. La municipalité présentera ses voeux aux saouniens.

SAMEDI 23 JANVIER :
Le traditionnel Goûter des anciens aura lieu à la Salle des Fêtes à partir de 16h.

SAMEDI 13 MARS :
Journée Vide-grenier, concours culinaire et concours d'affiche de la Fête du Picodon.

DIMANCHE 2 MAI :
Marché des Arts Verts : un marché de créateurs et de producteurs, dans tout le village, toute la journée. Animations et restauration assurées sur place. Organisé par l'Office du Tourisme.

MESSES À L'ÉGLISE DE SAOÛ :
Tous les 2ème et 4ème dimanches à 9h

LE P'TIT SAOÛ :
La prochaine édition de notre bulletin municipal paraitra le 15 juin. Vos articles et photos doivent nous parvenir avant le 1er juin 2010.

HORAIRES DE LA MAIRIE :
Le secrétariat vous accueille mardi, jeudi et vendredi, de 9h à midi. Tél. : 04.75.76.00.43

RECENSEMENT DES JEUNES
Les jeunes de 16 ans doivent se faire recenser en Mairie dans les trois mois qui suivent la date de leur anniversaire. L'attestation de recensement qui leur est délivré est nécessaire pour toute inscription aux examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique. C'est également sur ce recensement que s'appuie le dispositif d'inscription d'office des jeunes sur les listes électorales.

Une annonce de Charlie Skubich skulteur à Saou :
Depuis quelques temps je loue une partie du bâtiment ex-DDE, route de Bourdeaux. J'y ai mon atelier, et pour réduire les frais, je partage l'espace avec d'autres. Un espace intérieur va se libérer début janvier, c'est une mezzanine (accès par un escalier) d'environ 50m2, plaque translucide dans la toiture pour l'éclairage. Et aussi un espace extérieur dans un hangar mitoyen fermé par des grilles, environ 32m2, plutot pour du stockage, celui-ci devrait être libre début 2010. Salut à tous. Charlie.

LE P'TIT SAOÛ
Bulletin municipal semestriel
N°8 - Décembre 2009.

Directeur de rédaction : Daniel Gilles
Rédaction : Commission Communication
Secrétariat de rédaction : Philippe Multeau
Imprimé à 300 exemplaires
sur papier 100% recyclé
à l'Imprimerie du Crestois - 26400 CREST

2ème semestre 2009
RÉTROSPECTIVE PHOTOS

Juin
La fête des pompiers
Le bal et l'expo de véhicules de collection.

Août
Le Repas Communal
à la forêt, devant le pavillon de chasse

Juillet
La Fête du Picodon
Le bal à Tapas, les fanfares, le cirque, la fête propre (toilettes sèches, tri sélectif, verres consignés)

Novembre
La Foire aux Fruits d'Hiver
Un record de fréquentation !

Toute l'équipe municipale vous souhaite de bonnes fêtes de Noël et une bonne année 2010 !